

Médailles et jetons du sacre des Rois de France

Les jetons et les médailles qui commémorent les sacres royaux sont extrêmement nombreux et variés. Les premiers datent d'Henri II en 1547 et l'on en rencontre jusqu'à Charles X, dernier monarque à s'être fait sacrer en 1825. Leur importance n'avait pas échappé à Jules-Adrien Blanchet qui leur a consacré un article dans le *bulletin mensuel de la numismatique et d'archéologie* de 1890, répertoriant 52 types. Plus près de nous, Michel Mola décrit les *jetons et médailles du sacre* dans les *Cahiers Numismatiques* de 1976, avec 25 types. En 1993, Stéphan Sombart reprit le travail avec 113 types, uniquement pour le sacre à Reims (et exclut Charles X Cardinal de Bourbon, non sacré ; Henri IV, sacré à Chartres le 27 février 1594 ; Marie de Médicis, couronnée lors du sacre de Louis XIII ; et Napoléon I^{er}). Enfin il convient aussi de signaler que nous devons à Mme Sylvie de Turckheim-Pey la partie sur les jetons et médailles du sacre du catalogue des *Journées numismatiques* de la Société Française de Numismatique tenues à Reims en 1992. Nous lui devons également un article sur le sacre de Louis XIV intitulé *une journée mémorable pour Monseigneur Louis le Gras évêque de Soissons*, dans le *Bulletin de la Société Française de Numismatique* de septembre 1992.



Leur fonction

La cérémonie du sacre est une longue succession d'événements rythmés et prévus par l'Ordo, la règle à suivre pour la cérémonie :

- Après la marche du Roi vers l'église, celui-ci fait son entrée dans la cathédrale de Reims à l'intérieur de laquelle sont célébrées les Tierces. Pendant ce temps la Sainte-Ampoule, conservée à l'Abbaye de Saint Rémi, est apportée par le grand Prieur escorté de quatre barons.
- C'est ensuite le moment des serments du Roi, envers l'Église puis envers le Royaume. Le Roi est alors conduit vers l'autel où il reçoit l'épée de Charlemagne et les éperons d'or. Il est ensuite oint en sept endroits par l'archevêque qui a préparé le chrême. Puis, habillé du manteau d'hermine, il reçoit alors l'anneau, signe de l'épousailles du Roi avec son royaume, et le sceptre, symbole de la puissance royale. Le chancelier de France fait alors l'appel des douze pairs qui vont venir maintenir la couronne au-dessus de la royale tête mais l'archevêque sera seul pour la poser et montrer ainsi que le Roi ne tient son pouvoir que de Dieu.
- Le Roi est ensuite conduit à son trône : il s'assoit et reçoit le baiser de l'archevêque, comme Samuel qui baisa Saul après l'avoir sacré. Il proclame alors « Vivat rex in aeternum » et le peuple entre à ce moment. Dans un bruit de trompettes et de « vive le Roi » des oiseaux sont lâchés et des médailles sont distribuées.
- Le sacre à proprement dit est alors terminé. Toutefois une messe, seconde célébration, a lieu. Là se déroule la cérémonie des offrandes. Quatre porteurs présentent au Roi sur des oreillers à frange d'or un pain d'or, un pain d'argent, du vin dans un vase d'argent et une bourse en velours rouge et broderies d'or remplie de 13 pièces d'or [puis de 13 jetons en or à l'effigie royale dès Henri III]. Le Roi quitte ensuite la cathédrale pour le palais archiépiscopal où se déroule ensuite le festin du sacre.



La fonction des jetons et médailles du sacre est triple :

- En or et au nombre de 13, ils sont l'une des 4 offrandes du Roi remises à l'archevêque de Reims lors de la cérémonie.
- En or, en argent ou en bronze, ils servent aux distributions officielles lors de la liesse qui prolonge le sacre.
- Enfin ils ont aussi une forme de souvenir que tout un chacun pouvait acheter et conserver en mémoire de cet événement. Ils ont aussi servi de modèles pour de nombreux jetons de compte (Rechenpfennig) fabriqués à Nuremberg en particulier sous Louis XIII.

Les 13 monnaies de l'offrande

L'origine du nombre 13 rappelle que le nombre treize représente l'offrande d'un sou et un denier qui est un rite de mariage très ancien ; c'est aussi une allusion aux douze apôtres et à la Sainte trinité et enfin cela symbolise l'offrande du Roi et des douze pairs.

Selon Leblanc, ces treize pièces d'or seront frappées spécialement pour l'occasion dès Henri II. Mais il faudra attendre Henri III pour voir apparaître des jetons en or frappés pour cette circonstance.

Sous Louis XIV, les treize pièces d'or sont du poids de cinq pistoles et demie chacune, marquées de l'effigie du Roi couronné d'une part et de l'autre part représentant la ville de Reims avec une colombe au-dessus d'après Menin. Celui-ci ne fait d'ailleurs reprendre ici la version anonyme de 1717 du sacre et couronnement de Louis XIV qui ajoute que le marquis de Souvré présenta la bourse au Roi qui, après avoir baisé l'anneau dudit évêque, lui donna la dite bourse. Cette bourse fait partie des offrandes étant conservées dans le trésor (de la Cathédrale).

On peut légitimement déduire de ce qui précède que le trésor de la cathédrale possédait avant la Révolution des jetons en or, au nombre de 13, des sacres de Henri III, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Le jeton d'or d'Henri III, toujours conservé au musée Saint Rémi de Reims, est probablement l'un de ces 13 jetons.



Jetons et médailles des distributions officielles



Ces jetons et médailles sont destinés à être distribués lors de l'intronisation. Le Roi est installé sur son trône, l'archevêque déclame trois « *vivat rex in aeternum* » puis les pairs acclament le Roi pendant que le peuple entre dans la cathédrale en criant « *vive le Roi* ». Des oiseaux sont lâchés, le canon tonne et les gardes sur le parvis tirent une triple salve. L'abbé Pichon nous rapporte ensuite que pour le sacre de Louis XVI, pendant ces vives acclamations d'allégresse, les hérauts d'armes distribuèrent dans le chœur et dans la nef une grande quantité de médailles d'or et d'argent, qui avaient été frappées pour cette cérémonie et qui représentent d'un côté le buste du Roi et au revers DEO CONSECRATORI.

Sous Louis XV, la situation était la même, un texte d'époque nous précise le type de médaille : « *d'un côté le buste du roy avec cette inscription LUD XV REX CHRISTIANISSIMUS, au revers l'instant de son sacre avec légende REX COELESTI OLEO UNCTUS et à l'exergue Remis 22. Oct. 1722.* ».

Le nombre total d'exemplaires distribués au sacre de Louis XV fut de 722 médailles d'or dont 97 de première grandeur, 5322 en argent dont 342 de première grandeur. Le prix total fut de 95565 lt. Ces chiffres sont compatibles avec les documents retrouvés par H. Nocq aux Affaires Étrangères : le 14 septembre 1722 il était prévu de distribuer 112 médailles d'or de première taille et 4700 petites médailles d'argent.



Enfin, pour Charles X, l'intronisation fut poursuivie par une admission réglée du public : on le fit entrer par groupe de 100 environ, qui ressortent ensuite. À chaque entrée il y a des vivats. Des médailles d'argent frappées pour la circonstance avec au revers le moment du couronnement, et légende CORONAM FAVENTE DEO SUSCIPIT, ont été jetées à la multitude par les hérauts d'armes, du haut d'une

estrade établie dans le passage pratiqué sous le jubé. Selon le même auteur, F. Miel, les médailles avec « *au revers l'instant de la consécration et la légende REX COELESTI OLEO UNCTUS furent données aux personnes invitées à la cérémonie. La gravure fait honneur au talent de M. Gayraud.* »

Les distributions de médailles au sacre de Charles X étaient prévues pour une somme de 70000 lt. Mais le Roi ayant ordonné un supplément de distribution pour les princes étrangers, ambassadeurs, ministres de France dans les cours étrangères en France pour l'assemblée du clergé et autre qui n'étaient point compris dans les projets de distribution, il y eut un surcoût de 25000 lt, ainsi que 390 lt pour les ouvriers de la Monnaie des médailles.



Jetons et médailles non-officiels

Cette catégorie regroupe tout ce qui ne fait pas partie du treizain ou des distributions officielles. On y trouve la grande majorité de ces jetons et médailles de sacre. Leur exécution est l'œuvre de graveurs divers, une dizaine par exemple sous Charles X.

Les premiers semblent être les jetons banalisés qui apparaissent sous Louis XIII. Ils sont produits à Nuremberg par Hans Krawinckel, Hans Laufer, Matheus Laufer et Wolff Laufer.



Ces jetons en laiton, dont il existe une grande variété, furent frappés jusqu'en 1615 au moins cinq années après le sacre de Louis XIII. On en retrouve aussi deux types sous Louis XIV.

Sous Louis XV, les jetons banalisés retrouvent une variété de types qui avaient disparu sous Louis XIV. Les jetons de Nuremberg sont là encore abondants. Ils sont frappés en laiton toujours, mais aussi parfois en argent. Les portraits du Roi sont variés : tête laurée, tête couronnée, buste au bandeau, buste âgé en empereur. Des frappes tardives existent : le type au bandeau est postérieur à 1740 et ces jetons étaient donc encore frappés après 1740 !

Enfin sous Charles X, de nombreux graveurs s'illustrèrent dans la création d'un ou plusieurs jetons ou médailles. Barre, Brun, Caqué graveur de Madame la Dauphine, Caunois, Depaulis, Dusseaut, Gatteaux, Montagny, Rogat, Vivier, Veyrat furent inspirés par la cérémonie.



Stéphan SOMBART
sombart@inumis.com

